

ACTUALITÉ

Publié le 08/02/2017 - Par la rédaction

OBSAR 2017 : LA RSE FAIT RECETTE ET SE NORMALISE



En février, comme chaque année, c'est la saison des oranges et de la traditionnelle enquête de l'ObsAR (Observatoire des Achats Responsables). Le 2 février, près de 140 participants se pressaient dans les locaux de l'association pour la présentation de la 8e mouture de son enquête annuelle. Réalisée par Opinionway, elle a enregistré cette année 221 réponses, 64% d'entreprises privées, 31% du secteur public. Un panel relativement stable. Analyse en primeur [ici](#)...

Cette année, le Baromètre des Achats responsables de l'ObsAR choisit d'emblée de relayer la confiance affichée par ses répondants : ils sont 82% à affirmer avoir de bonnes connaissances en matière d'achats responsables (64% plutôt bonne, 18% très bonnes, en hausse de 5%). Ils ne sont plus que 2% à avouer leur ignorance sur le sujet. Les achats durables sont bien entrés dans les mœurs des entreprises comme des organisations publiques. Voilà

sans doute un motif de satisfaction pour les promoteurs de cette présentation – Gérard Bruneau (secrétaire général), Annie Sorel (ASEA) et Pierre Pelouzet, le Président de l'ObsAR, Médiateur des entreprises d'autre part – qui ne s'étendaient pas davantage sur un panel de répondants en baisse régulière : 221 en 2017 contre 351 en 2016 et 414 en 2015. Le sujet de la RSE serait-il moins mobilisateur que par le passé ? Un indice parmi d'autres : 43% des répondants considèrent que la mise en œuvre ou l'approfondissement d'une politique d'achats responsables est une priorité alors que pour 49% c'est un élément parmi d'autres. Où placer le curseur ?

DES RÉPONSES DE QUALITÉ

Côté entreprises, ce sont encore les plus grandes (Effectifs + de 1000) qui assurent le gros des réponses (43%) suivies des ETI (Effectifs 250-999, 23% des réponses) tandis que l'industrie (56%) devance les services (34%). Les PME restent encore en retrait, ce qui est d'ailleurs un vrai défi pour les Achats au sens large et pas seulement durables... Côté public, la lecture du panel n'est pas plus évidente avec d'un côté les gros donneurs d'ordres comme les services de l'Etat et autres ministères (13%) suivis par les hôpitaux (10%) et de l'autre, avec sans doute des moyens et des objectifs très différents, les collectivités territoriales (21% des répondants). A leur côté, un groupe assez indéterminé (autres établissements ou entreprises publiques, divers) mais majoritaire (56%) complète le segment. La question du renouvellement voire de l'extension des cibles visées se pose d'ores et déjà pour une prochaine étude.

Après, le panel étant ce qu'il est, c'est à la qualité des réponses fournies qu'il faut s'attacher. Déjà, à la question posée sur les priorités des politiques en matière d'achat, en dehors des achats responsables, les réponses sont sans ambiguïté : la réduction des coûts pointe en tête des réponses (71%) devant l'amélioration de la qualité des produits et/ou des services (66%), l'innovation (56%) voire même la réduction des risques de la chaîne logistique qui décroche un peu en 4e position (40%). Il s'agit là d'un calcul basé sur la totalité des réponses. Malins, les *sondagers* ont pondéré les réponses, cette fois en classant l'ordre des réponses exprimées. C'est à nouveau la réduction qui s'impose comme 1er critère exprimé (43%) et cette fois loin devant la qualité (20%) ou encore l'innovation (13%) qui fait pourtant un bon dans par rapport à l'an passé. Il y a toujours un paradoxe à souligner la montée en puissance des préoccupations « responsables » dans les achats alors que la motivation des équipes en charge de la fonction reste les coûts... Nous verrons plus loin comment se dénoue cette apparente opposition mais dans leurs premières conclusions les initiateurs de l'étude restent prudents : ils se bornent à dire qu'achats durables et recherche de qualité sont à égalité dans les préoccupations des entreprises (43% des réponses pour ces deux points). Dans le secteur public, l'amélioration de la qualité ressort même à 87%.

Avec la question suivante sur les niveaux d'importance des composantes de l'achat responsable, les auteurs de l'étude s'en tirent remarquablement, en proposant notamment comme critère la maîtrise « durable » des coûts et des

risques pour les parties prenantes. Résultat : ce critère ressort en premier (critère plutôt important et très important). Viennent ensuite l'environnement (impact, normes, labels), la politique d'achats responsables dans sa globalité, la responsabilité sociale. Avec à chaque fois des scores de républiques bananières, soit plus de 90%. Il faut être le critère Règlement des fournisseurs pour décrocher sous cette barre à 87%. Mais face à ce déluge de bons sentiments, le palmarès s'affine. Sur le seul qualificatif « très important », la maîtrise durable vire encore en tête pour 62% des réponses devant... la lutte anti-corruption (45% des réponses). Derrière, arrivent l'environnement (44%), la politique des achats responsables (42%), le règlement des fournisseurs (38%, enfin !), la responsabilité sociale à égalité avec la vigilance fournisseurs (33%). Faciliter l'accès des marchés aux TPE /PME ferme la marche de ces critères (26%, hélas !). De quoi refroidir les plus petites entités (startups ou pas) qui rêvent d'accéder aux grands donneurs d'ordres ou à la commande publique (ce qui n'est pas antinomique d'ailleurs)...

LE SECTEUR PUBLIC ET LES SERVICES EN POINTE

D'une enquête à l'autre sur les achats responsables, ce qui fait bouger les lignes, c'est l'avalanche de normes et la crainte... du gendarme et/ou du juge. Les entreprises et autres organisations se veulent insoupçonnables (non respects de normes, trafic d'influences, détournement, emplois fictifs...). Et parmi ces critères, figure d'ailleurs celui d'avoir un début de commencement de plan pour prouver la démarche. Le commentaire est libre.... Les auteurs livrent d'autres résultats intéressants : outre la progression de certains critères d'une année sur l'autre (comme la responsabilité sociale, +9%), ce sont les services qui se montrent plus soucieux des délais de règlements (96%), les achats publics, de l'accès aux TPE/PME (95%) loin, loin devant l'industrie (57%). Vous avez dit... innovation ?

Quant aux résultats constatés, nous sommes loin de l'autosatisfaction : 55% se jugent conformes aux objectifs (38% seulement pour le secteur public), 24% avouent des atteintes inférieures (38% là encore pour le secteur public). Les auteurs de l'étude commentent sobrement : « *Les moindres réalisations constatées dans le public tiennent à la fois à un manque de soutien concret aux priorités politiques affichées, à une formation insuffisamment adaptée des acheteurs alors qu'il y a plus de freins juridiques aux achats responsables...* ». Quand on veut bien faire les choses...

Très intéressant également la capacité déclarée des répondants à appréhender la notion du coût global : 71% d'entre eux estiment le faire (18% systématiquement, 53% parfois). Une démarche complexe mais en progrès : respectivement +5 et +7% sur ces deux critères. La question de la taille des entreprises retient ici : 73% des répondants disent tenir compte des fournisseurs de moins de 250 personnes. Les fameuses PME. De quelle façon ? D'abord avec ce critère curieusement rédigé : prise en compte de l'efficacité de l'offre plutôt que la taille ou le nombre de références (48%). Plus précis : l'allotissement en faveur des PME/TPE (43%). Mieux : une démarche active des

acheteurs en faveur de ces entreprises (42%). A noter : le public reste le plus en avance dans ces pratiques (87% des réponses !). Tout comme les services (22%) devançant en la matière le privé (13%).

DÉLAIS DE PAIEMENT EN PROGRÈS

La question des délais de paiement reste cruciale. Comment pourrait-on parler d'achats responsables sans cela ? C'est un des combats du Médiateur des entreprises. Président de l'ObsAR, il n'oublie pas la question. Les réponses sont encourageantes : 60% des répondants ont mis en place des actions pour réduire les délais. Mais 44% d'entre eux restent en 45 et 60 jours (Les entreprises de plus de 250 personnes et l'industrie) et 33%, entre 30 et 45 jours. Ils sont tout de même 20% à être en moins de 30 jours. Et le public ferait mieux que le privé dans cette dernière catégorie : 38% contre 12%, voire 5% pour l'industrie... Mais pour y parvenir, le public reste très demandeur de moult justificatifs en matière d'obligations sociales notamment avec des exigences documentaires plus fortes comparativement au privé (74% contre 57%). Plus de vérifications, délais plus courts ? Ne serait-ce pas un peu contradictoire ? A noter encore : la signature de chartes et autres engagements apparaît en recul (de 10 points s'agissant du mode d'évaluation des démarches de progrès) et que le recours à des organismes tiers (hébergement de documents légaux) ne semble pas massif... Les moyens engagés sont-ils à la hauteur des résultats proclamés ?

Au-delà des principes d'organisation de l'achat responsables, de l'évaluation des fournisseurs et des délais de paiement, quels bus poursuivent les entreprises, sur le plan environnemental et sociétal ? Réponses très claires : réduire les consommations (66% des réponses) et favoriser l'emploi local. Le principe de proximité joue à plein. Il faut des pratiques aux résultats tangibles pour ne pas dire visibles. Une fois de plus, le public devance largement le privé où les entreprises de moins de 250 personnes prennent le pas sur les grandes. Les dernières questions portent sur les moteurs de l'achat responsables. Sans surprise, les réponses varient. Le public et les plus petites entreprises paraissent très motivés par le développement territorial (26 et 22% des réponses) alors que les grands groupes mettent en avant le risque d'image qui se traduit aussi par une démarche d'analyse des risques fournisseurs. Principes vertueux d'un côté (poussés par une demande des usagers, des consommateurs et clients), démarche rationnelle de l'autre sans doute poussée par une maturité plus grande des organisations. Et notamment des achats.

PRINCIPES VERTUEUX AFFICHÉS

Les conclusions sont paradoxales : il n'y aurait presque plus aucun des freins évoqués il y a quelques années. Les contraintes budgétaires ? 55% des objections en 2012 contre 35% en 2017. Manque d'indicateurs de mesure ? 47% contre 42% Manque d'expertise interne ? 41% contre 34%. Une fois la démarche validée bien entendu. Les auteurs de l'étude se réservent une marge de manœuvre. Il faut sans doute encore pousser les démarches RSE

quelles que soient les organisations. Quels pourront être les engagements à venir ? Deux ressortent : l'engagement sociétal (51% des réponses) et le gain d'image pour la société et ses produits (42%). D'autres arguments mériteraient sans doute un meilleur classement : contribution à la croissance de l'activité (41%), un levier pour la performance et l'innovation (36%), un critère majeur de choix des fournisseurs (25%, seulement...). Les entreprises comme les organisations publiques restent prudentes. Les grands principes semblent encore prévaloir. Il faudra passer sans doute un autre cap et se donner d'autres moyens pour aborder des thèmes plus précis...

Cette nouvelle enquête de l'ObsAR ne contredit pas ce que d'autres études avancent sur le même sujet. C'est un bon point. Mais pour une prochaine édition, l'association et ses partenaires devront impérativement élargir leur panel de répondants, tant du côté des organisations les plus matures que des entreprises plus petites. Il y a sans doute de vraies tendances à creuser. Les pratiques RSE semblent recouper bon nombre de préoccupations sociétales : développement des territoires, accès à l'emploi, réduction des consommations, etc. Le lien peut être fait aussi entre les donneurs d'ordres et leurs fournisseurs. Une façon sans doute d'accroître aisément la cible des répondants. En attendant, l'ObsAR cherche aussi à élargir le nombre de ses adhérents. Ceci pouvant donner les moyens à cela.

La norme Achats responsables ISO 20400 votée

Lors de la présentation de l'enquête ObsAR, il y fut fait très souvent allusion : la norme internationale Achats responsables ISO 20400 a obtenu un vote définitif pour publication. Du coup, un communiqué sortait le jour même signé par le Médiateur des entreprises, le groupe AFNOR, le CDAF (Conseil national des achats) et l'ObsAR (Observatoire des achats responsables) pour confirmer la future convergence du label Relations fournisseur responsables avec cette norme.

Ce vote de 22 pays, à l'issue d'une consultation close le 31 janvier, est l'aboutissement de trois ans et demi de travail collectif engagé au plan international par des experts de la fonction achats, de la responsabilité sociétale et d'institutions internationales, et coordonné en France par le groupe AFNOR et l'ObsAR. Pour rappel, la publication de la norme ISO 20400 est un travail engagé depuis 2013. Cette année-là, la France a pris l'initiative de proposer à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'élaboration d'une nouvelle norme volontaire internationale, la norme Achats responsables ISO 20400. L'objectif était d'inciter les directions et acteurs de la fonction achat de toutes les organisations à se poser des questions sur les risques et opportunités associés à acheter durable.

L'ObsAR, un « think tank » privé / public

Créé en 2010, l'Observatoire des Achats Responsables (ObsAR), a pour objectif de proposer un espace privilégié d'échanges, de connaissance et d'approfondissement des bonnes pratiques en matière d'Achats Responsables. Il a piloté à l'AFNOR l'élaboration de la norme « achats responsables » (NF X 50-135), première déclinaison sectorielle de l'ISO 26000, qui promeut l'intégration d'objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale des organisations dans les politiques d'achat et leur mise en oeuvre, dans le public comme dans le privé. Il a travaillé à son prolongement à l'international (norme ISO 20400) en pilotant la délégation française, ainsi qu'à sa cohérence avec les réglementations sur les marchés publics. L'ObsAR vise notamment à mettre à la disposition de ses adhérents des outils et méthodes, ainsi que des indicateurs de mesure et d'évolution des pratiques « métier » et des espaces de rencontres entre les parties prenantes. Membre de la Plateforme nationale pour la RSE, l'ObsAR édite des guides pratiques produits par ses groupes de travail, participe à de nombreux événements « achats » et publie annuellement avec OpinionWay le Baromètre des Achats Responsables.

Site Internet : www.obsar.asso.fr

Baromètre ObsAR 2017 - Extraits

Publié le 08/02/2017 - **Par la rédaction**
